

Le Projet Métropolitain

Metz et les métropoles de Nancy et Strasbourg

Nancy, à 55 km de Metz et Strasbourg à 160 km : dans notre vaste région, les deux autres métropoles du Grand Est sont proches. Pour autant, les collaborations concrètes sont souvent balbutiantes et en tous les cas récentes.

Pour éclairer la démarche messine d'un Projet Métropolitain, il importait de comprendre comment ces deux métropoles envisagent leurs liens actuels et à venir avec Metz Métropole.

Quelles alliances nouer ensemble ?

L'AGURAM a rencontré les Directions Générales de ces deux territoires :

Au Grand Nancy

- Pierre STUSSI,
DGS du Grand Nancy
- Denis SCHAMING,
DGA Mission Partenariats
métropolitains

À l'Eurométropole de Strasbourg

- Pierre LAPLANE,
DGS de l'Eurométropole
- Gérard BÉLIARD,
Chargé de mission Suivi
transversal des politiques
partenariales à la DG

Au-delà, l'antériorité, certes courte, de leur statut de métropoles, offre un éclairage sur la responsabilité qui sera celle de Metz Métropole envers son bassin de vie.



Leur vision des liens avec Metz

Vu de l'**Eurométropole de Strasbourg**, capitale régionale en construction, il ne s'agit pas tant d'identifier un partenariat spécifiquement messin, mais de penser la métropole de Metz comme partie prenante d'un réseau de cinq métropoles et grandes agglomérations (avec Mulhouse, Nancy et Reims), qui structurent le territoire de la Région Grand Est.

Les sujets sont potentiellement nombreux puisque, ce « club des cinq » a deux responsabilités collectives :

- Coopérer entre elles : seule **une véritable alliance métropolitaine** permettra à cinq agglomérations ou métropoles de taille moyenne de peser à l'échelle européenne et au-delà, en rayonnant davantage en réseau (notamment avec les coopérations universitaires, culturelles,...).
- Aider à **structurer la Région Grand Est** en adoptant des positions communes, en faisant reconnaître un fait métropolitain rayonnant sur de vastes territoires dans la construction régionale et en appuyant la Région lors des négociations avec les partenaires extérieurs, en particulier l'État et les pays frontaliers. À cet égard, un futur Contrat de Plan État-Région¹ serait par exemple l'occasion de faire corps.



Plus proche de Metz, et comparable en poids et rayonnement, la **Métropole du Grand Nancy** souligne de nombreux enjeux communs :

- **accessibilité** : liaisons TGV nord-sud (Lyon, Bruxelles, etc.), projet A31bis, avenir des ports publics, avenir de l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine, etc. ;



- **relation au Luxembourg** : mise en réseau, concurrences- collaborations, risques / opportunités d'un territoire dynamique, prolongement naturel du Sillon lorrain, etc. ;
- **développement économique** et innovation-recherche, numérique, etc. ;
- **réseaux** universitaires, culturel, communauté hospitalière, etc.

Pour autant, dans les deux cas, les collaborations concrètes entre métropoles restent modestes malgré les gestes politiques. Une accélération est souhaitée.

¹ Le CPER est le document contractuel par lequel l'État et une région s'engagent sur la programmation et le financement de projets importants d'aménagement du territoire.

Des enseignements de leur expérience

Dans leur démarche stratégique, aussi bien le Grand Nancy que l'Eurométropole de Strasbourg laissent une **place importante aux acteurs socio-économiques**, confortant ainsi les orientations choisies pour la démarche messine de Projet Métropolitain.

À Nancy comme à Strasbourg, nos interlocuteurs insistent sur le **rôle de moteur que la métropole doit assumer sur son bassin de vie** et au-delà.

- L'Eurométropole de Strasbourg n'est pas propriétaire exclusif de la Métropole, outil au service DES territoires, sur le périmètre de l'aire métropolitaine, correspondant au bassin de vie élargi.
- La création du *Multipole Sud* Lorraine à l'échelle du SCoT Sud54² est consubstantielle de l'accession du Grand Nancy, qui en constitue le cœur, au statut de métropole.

Ces deux métropoles s'assument ainsi comme des « têtes de réseau ». Il en va sans doute de même pour les 19 autres métropoles françaises... **Il importe donc de penser Metz Métropole, pour ainsi dire, au delà de Metz Métropole.**

Ainsi, pour la métropole de Metz : il nous faut **comprendre les attentes des territoires environnants**, dans toute leur diversité, il nous faut **être force de proposition** pour coopérer, et ouverts aux idées de ces territoires. Enfin, il nous faut savoir **partager avec eux notre richesse et notre détermination**. C'est là notre responsabilité.

Quelques idées d'actions

La teneur des messages invite à imaginer des pistes de réflexion pour l'action métropolitaine de Metz, à l'échelle de la Région Grand Est, mais aussi de l'aire métropolitaine. La question peut, bien sûr, être élargie aux relations transfrontalières, etc.

Actions engagées à poursuivre et amplifier

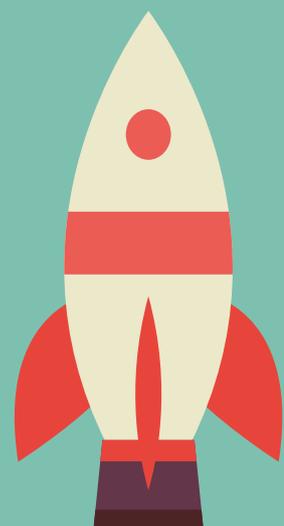
Certaines idées s'inscrivent dans la lignée des travaux engagés à l'échelle des trois Métropoles :

- amplifier la portée des démarches communes d'appel à projet et de soutien à l'innovation, à l'instar, par exemple de la démarche Tango&Scan, initiée par l'Eurométropole de Strasbourg, mais aujourd'hui cofinancée par Metz Métropole, le Grand Nancy et Mulhouse Alsace Agglomération ;
- élargir ses coopérations à d'autres secteurs : culture, événementiel...
- renforcer l'impact de l'implication messine dans le Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain, par exemple en s'installant pivot naturel entre le Sud lorrain (Nancy, Épinal...) et Luxembourg-Ville, invitée à s'y associer ?

Et si demain...

- Metz Métropole initiait une conférence inter-métropolitaine, lieu de construction de stratégies partagées pour le dialogue avec la Région et l'État ?
- Metz Métropole structurait un espace de coopération à l'échelle Nord lorraine, étape de la constitution d'une aire métropolitaine fonctionnelle ?
- Metz Métropole représentait notre territoire au sein d'un réseau Quattropole aux ambitions affirmées ?

² Le Schéma de cohérence territoriale détermine, à l'échelle de groupements d'intercommunalités, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles : habitat, mobilité, environnement...



Pour en savoir +

www.aguram.org/projetmetropolitain-metz-metropole

 capsurlametropole@metzmetropole.fr

 facebook.com/MetzMetropole

 [@MetzMetropole](https://twitter.com/MetzMetropole)

Rédaction : AGURAM - février 2018

Charte graphique : Metz Métropole

Conception et mise en page : AGURAM - février 2018